

02 JANVIER 2023

LE CHIFFRE DE LA SEMAINE



Avec le début d'une nouvelle année, vient le traditionnel temps des « bonnes résolutions ». Si se fixer des objectifs, un cap pour les 365 jours à venir peut constituer une opportunité pour de nombreux individus, pourquoi ne pas proposer cette même démarche dans une dimension collective ?

Ainsi, en cette occasion, ESS France propose 5 résolutions pour concourir au bon développement de l'ESS en 2023, pour construire une économie à la fois plus résiliente et transformée, capable de mener les nécessaires transitions de notre modèle.

Les 5 résolutions pour le développement de l'ESS en 2023 :

- 1. Évaluer la loi de 2014 au regard des moyens qui lui ont été attribués, dans une perspective de progression de l'ESS.
- 2. Attribuer les premiers investissements de France 2030 pour l'ESS dès 2023 afin de financer les filières d'avenir et la redirection écologique.
- **3.** Booster les capacités de développement de l'ESS en proximité, via la mise en place d'une mission d'Accueil, Information, Orientation (AIO) des structures de l'ESS confiée aux CRESS dans le cadre de leurs missions légales.
- **4.** Constituer un fonds de conversion pour encourager et d'accompagner la transformation d'entreprises privées lucratives qui le souhaitent vers l'économie sociale et solidaire.
- **5.** Déployer une stratégie de propagation de l'innovation sociale au cœur des nouvelles planifications écologiques.



Pour aller plus loin:

- Les propositions des acteurs de l'ESS pour le projet de loi de finances 2023
- Election présidentielle 2022 : Les propositions de celles et ceux qui font l'ESS